

MAÇON

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

> jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème) au début de la formation

Sans condition d'âge pour les personnes :

- > reconnues travailleur handicapé
- > ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- > sur la liste des sportifs de haut niveau

En contrat de professionnalisation :

En contrat de professionnalisation :

- > jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- > demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- > bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou du contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :

Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter) en langue française

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 2 ans(910 heures en centre de formation)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation

MÉTIER(S) VISÉ(S)

> Maçon

OBJECTIFS

Étude et préparation d'une intervention

- Compléter et transmettre des documents
- Décoder un dossier technique
- Choisir les matériels et les outillages

Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant

- Déterminer des quantités de matériaux et composants
- Organiser son poste de travail
- Sécuriser son intervention
- Monter, démonter et utiliser un échafaudage
- Implanter et tracer des ouvrages
- Réaliser et mettre en place des coffrages
- Mettre en place des armatures
- Fabriquer et mettre en Œuvre des bétons courants, bio et géo-sourcés
- Réaliser des maçonneries de petits éléments
- Réaliser les finitions d'un ouvrage vertical
- Réaliser les finitions d'un ouvrage horizontal
- Préparer, utiliser et entretenir les matériels et outillages
- Contrôler la nature et la conformité des supports
- Contrôler le travail réalisé en cours d'exécution et en fin de travaux

Réalisation de travaux spécifiques

- Échanger et rendre compte oralement
- Intervenir à proximité des réseaux
- Mettre en place et démonter un étalement
- Réaliser des terrassements complémentaires
- Réaliser des réseaux enterrés
- Intervenir sur le bâti existant
- Poser des éléments préfabriqués

CONTENU

Domaine professionnel

- L'environnement de travail : le secteur du bâtiment
- Les enjeux énergétiques, environnementaux et l'éco-responsabilité
- Les systèmes constructifs du bâtiment
- La représentation graphique et digitale des ouvrages
- La description et la quantification d'un ouvrage
- La communication technique
- La prévention des risques professionnels
- Le contrôle de la qualité des ouvrages
- Les caractéristiques physiques et chimiques des matériaux spécifiques
- Les techniques de construction
- Les techniques de réalisation

Domaine Général

- Français
- Histoire-Géographie et Enseignement Moral et civique
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Éducation physique et sportive
- Prévention Santé Environnement
- Langue vivante : Anglais

LIEU DE FORMATION

Loire-Atlantique : Saint-Herblain et Saint-Brevin-les-Pins

8h30-12h30 / 13h30-16h30

Maine-et-Loire : Angers

8h15-12h15 / 13h15-16h15

Sarthe : Le Mans

8h30-12h30 / 13h30-16h30

Vendée : La Roche-sur-Yon

8h30-12h / 13h15-16h45

EFFECTIF

MINI : 8 apprenants par groupe

MAXI : 16 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance :

1 semaine en centre de formation

2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Septembre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Autres dispositifs : 15470€ exonéré de TVA - Art. 261.4.4 a du CGI - sur 2 ans

Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro et au titre du CPF

INFOS ET INSCRIPTION

- > Modalités d'inscription
- > Résultats aux examens
- > Taux d'insertion professionnelle
- > Parcours de formation et passerelles
- > Journées portes ouvertes
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa-pdl.com/44SH

www.btpcfa-pdl.com/44SB

www.btpcfa-pdl.com/49

www.btpcfa-pdl.com/72

www.btpcfa-pdl.com/85

CONTENU

Prévention des Risques Professionnels

- Préparation au profil opérateur de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (Aér./Souter.)
- Application des principes de prévention des risques CMR
- Préparation à l'habilitation électrique B0 conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation à l'habilitation électrique BF-HF exécutant conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation au certificat de prévention des risques liés à l'activité physique pour une opération - formation initiale
- Préparation à l'attestation de montage/démontage et d'utilisation d'échafaudages de pied (R408 annexes 3)
- Préparation à l'attestation d'utilisation d'échafaudages de pied (R408 – annexe 5)
- Préparation au certificat de Sauveteur Secouriste du Travail - formation initiale

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

La formation combine :

- Des apports théoriques
- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs
- Des mises en situation professionnelle

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains

Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution

Suivi des présences
Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

- > Apprentis : Contrôle en Cours de Formation ou épreuves ponctuelles
- > Stagiaires de la Formation Professionnelle Continue : épreuves ponctuelles

> Domaine professionnel :

- UP1 Étude et préparation d'une intervention
- UP2 Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant
- UP3 Réalisation de travaux spécifiques

> Domaine général :

- UG1 Français et Histoire-Géographie – Enseignement Moral et civique
- UG2 Mathématiques – Physique – Chimie
- UG3 EPS
- UG4 Prévention Santé Environnement
- UG5 Langue vivante : Anglais

> Epreuves facultatives :

- UF1 Langue vivante
- UF2 Mobilité

Formation inscrite au RNCP permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 35715) + d'infos sur certificationprofessionnelle.fr

POURSUITE DE FORMATION

- > CAP Carreleur mosaïste
- > CAP Métiers du plâtre et de l'isolation
- > MC Plaquiste
- > Bac pro Interventions sur le patrimoine bâti option maçonnerie
- > Bac pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
- > Bac pro Travaux publics
- > BP Maçon
- > BP Métiers de la piscine
- > BP Métiers du plâtre et de l'isolation